



Date de génération de ce justificatif : 26/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SC MAXIME-OCEANE – Constitution de société

Référence : L030711

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 11 avril 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

SC MAXIME-OCEANE Société Civile au capital social de 1 000 € Siège Social : 411 Pont Plaincoet 29250 PLOUGOULM Constitution Par acte sous seing privé, en date à PLOUGOULM du 27 mars 2025, a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination Sociale : SC MAXIME-OCEANE. Siège Social : 411 Pont Plaincoet 29250 PLOUGOULM. Forme : Société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. Objet : Activité de Holding, gestion de toute société, acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, construction et mise en valeur de tous bâtiments, propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, ou parties d'immeubles. Capital Social : 1 000 €. Apports en numéraire : 1 000 €. Apports en nature : Néant. Gérance : Monsieur Maxime MOAL, demeurant 411 Pont Plaincoet 29250 PLOUGOULM. Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des personnes n'ayant pas la qualité d'associé qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire. Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Brest. Pour avis, La gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)